

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006679300049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND ANNECY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 26

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 27

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 37

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 39

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 40

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 42

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 43

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 44

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 45

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 46

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 47

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 49

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 53

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 778 516,00	25 778 516,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		25 778 516,00	25 778 516,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 211 660,00	19 211 660,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 211 660,00	19 211 660,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	44 990 176,00	44 990 176,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 391 000,00	0,00	7 347 400,00	7 347 400,00	7 347 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 709 000,00	0,00	5 913 000,00	5 913 000,00	5 913 000,00
014	Atténuations de produits	4 700 000,00	0,00	4 930 800,00	4 930 800,00	4 930 800,00
65	Autres charges de gestion courante	151 020,00	0,00	205 020,00	205 020,00	205 020,00
Total des dépenses de gestion des services		17 951 020,00	0,00	18 396 220,00	18 396 220,00	18 396 220,00
66	Charges financières	920 000,00	0,00	820 000,00	820 000,00	820 000,00
67	Charges exceptionnelles	142 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 013 020,00	0,00	19 378 220,00	19 378 220,00	19 378 220,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 792 580,00		3 288 296,00	3 288 296,00	3 288 296,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 000 000,00		3 112 000,00	3 112 000,00	3 112 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 792 580,00		6 400 296,00	6 400 296,00	6 400 296,00
TOTAL		23 805 600,00	0,00	25 778 516,00	25 778 516,00	25 778 516,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 778 516,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 419 600,00	0,00	25 057 516,00	25 057 516,00	25 057 516,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes de gestion des services		23 434 600,00	0,00	25 063 516,00	25 063 516,00	25 063 516,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	0,00	296 000,00	296 000,00	296 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 455 600,00	0,00	25 359 516,00	25 359 516,00	25 359 516,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	350 000,00		419 000,00	419 000,00	419 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		350 000,00		419 000,00	419 000,00	419 000,00
TOTAL		23 805 600,00	0,00	25 778 516,00	25 778 516,00	25 778 516,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 778 516,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 981 296,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	428 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 113 000,00	0,00	2 265 400,00	2 265 400,00	2 265 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 207 000,00	0,00	7 163 000,00	7 163 000,00	7 163 000,00
	Total des opérations d'équipement	5 574 800,00	0,00	3 964 260,00	3 964 260,00	3 964 260,00
	Total des dépenses d'équipement	13 322 800,00	0,00	13 692 660,00	13 692 660,00	13 692 660,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 800 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 800 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 122 800,00	0,00	18 692 660,00	18 692 660,00	18 692 660,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	350 000,00	0,00	419 000,00	419 000,00	419 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	400 000,00	0,00	519 000,00	519 000,00	519 000,00
	TOTAL	18 522 800,00	0,00	19 211 660,00	19 211 660,00	19 211 660,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 211 660,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 375 000,00	0,00	1 799 000,00	1 799 000,00	1 799 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 305 220,00	0,00	10 912 364,00	10 912 364,00	10 912 364,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 680 220,00	0,00	12 711 364,00	12 711 364,00	12 711 364,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 680 220,00	0,00	12 711 364,00	12 711 364,00	12 711 364,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 792 580,00	0,00	3 288 296,00	3 288 296,00	3 288 296,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 000 000,00	0,00	3 112 000,00	3 112 000,00	3 112 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 842 580,00	0,00	6 500 296,00	6 500 296,00	6 500 296,00
	TOTAL	18 522 800,00	0,00	19 211 660,00	19 211 660,00	19 211 660,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 211 660,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

5 981 296,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 347 400,00		7 347 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 913 000,00		5 913 000,00
014	Atténuations de produits	4 930 800,00		4 930 800,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 020,00		205 020,00
66	Charges financières	820 000,00	0,00	820 000,00
67	Charges exceptionnelles	162 000,00	0,00	162 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 112 000,00	3 112 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 288 296,00	3 288 296,00
	Dépenses d'exploitation – Total	19 378 220,00	6 400 296,00	25 778 516,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 778 516,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	419 000,00	419 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 964 260,00		3 964 260,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	300 000,00	0,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 265 400,00	0,00	2 265 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 163 000,00	100 000,00	7 263 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	18 692 660,00	519 000,00	19 211 660,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 211 660,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	25 057 516,00		25 057 516,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00		6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	296 000,00	419 000,00	715 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		25 359 516,00	419 000,00	25 778 516,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 778 516,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 799 000,00	0,00	1 799 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 912 364,00	0,00	10 912 364,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 112 000,00	3 112 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 288 296,00	3 288 296,00
Recettes d'investissement – Total		12 711 364,00	6 500 296,00	19 211 660,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 211 660,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 391 000,00	7 347 400,00	7 347 400,00
60226	Vêtements de travail	37 500,00	40 000,00	40 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	120 000,00	80 000,00	80 000,00
605	Achats d'eau	180 000,00	150 000,00	150 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 500 000,00	1 605 500,00	1 605 500,00
6062	Produits de traitement	145 000,00	151 500,00	151 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	967 000,00	976 600,00	976 600,00
6064	Fournitures administratives	100 000,00	70 000,00	70 000,00
6066	Carburants	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	44 000,00	44 000,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	8 000,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 500,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	280 000,00	286 600,00	286 600,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 270 000,00	1 291 000,00	1 291 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	289 500,00	190 200,00	190 200,00
6161	Multirisques	9 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	58 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	80 000,00	71 000,00	71 000,00
6226	Honoraires	117 000,00	167 000,00	167 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	60 000,00	60 000,00
6241	Transports sur achats	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6257	Réceptions	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	65 000,00	65 100,00	65 100,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	40 000,00	56 000,00	56 000,00
6282	Frais de gardiennage	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6287	Remboursements de frais	1 065 000,00	1 011 100,00	1 011 100,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	3 200,00	3 200,00
63513	Autres impôts locaux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6358	Autres droits	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	700 000,00	715 300,00	715 300,00
6378	Autres taxes et redevances	6 100,00	6 100,00	6 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 709 000,00	5 913 000,00	5 913 000,00
6331	Versement de mobilité	37 000,00	38 000,00	38 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 000,00	52 000,00	52 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 142 000,00	3 247 000,00	3 247 000,00
6413	Primes et gratifications	828 000,00	840 000,00	840 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	60 000,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	65 000,00	65 000,00
6415	Supplément familial	50 000,00	60 000,00	60 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	575 000,00	588 000,00	588 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	915 000,00	943 000,00	943 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6471	Prestations directes	21 000,00	24 000,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	6 000,00	6 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	24 000,00	24 000,00
014	Atténuations de produits (7)	4 700 000,00	4 930 800,00	4 930 800,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	3 200 000,00	3 320 500,00	3 320 500,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	1 500 000,00	1 610 300,00	1 610 300,00
65	Autres charges de gestion courante	151 020,00	205 020,00	205 020,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	52 000,00	52 000,00
6518	Autres	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	150 000,00	150 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	20,00	20,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		17 951 020,00	18 396 220,00	18 396 220,00
66	Charges financières (b) (8)	920 000,00	820 000,00	820 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	900 000,00	800 000,00	800 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	142 000,00	162 000,00	162 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	115 000,00	125 000,00	125 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	35 000,00	35 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	25 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		19 013 020,00	19 378 220,00	19 378 220,00
023	Virement à la section d'investissement	1 792 580,00	3 288 296,00	3 288 296,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 000 000,00	3 112 000,00	3 112 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 000 000,00	3 112 000,00	3 112 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 792 580,00	6 400 296,00	6 400 296,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 792 580,00	6 400 296,00	6 400 296,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 805 600,00	25 778 516,00	25 778 516,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 778 516,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	274 500,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	254 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 419 600,00	25 057 516,00	25 057 516,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	15 967 000,00	17 536 000,00	17 536 000,00
70118	Autres ventes d'eau	280 000,00	200 000,00	200 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	3 200 000,00	3 320 500,00	3 320 500,00
70128	Autres taxes et redevances	700 000,00	715 300,00	715 300,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 500 000,00	1 610 300,00	1 610 300,00
7064	Locations de compteurs	700 000,00	610 000,00	610 000,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	60 000,00	60 408,00	60 408,00
7068	Autres prestations de services	994 600,00	914 108,00	914 108,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7083	Locations diverses	6 000,00	2 900,00	2 900,00
7087	Remboursement de frais	0,00	76 000,00	76 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	15 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 000,00	6 000,00
7588	Autres	0,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 434 600,00	25 063 516,00	25 063 516,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 000,00	296 000,00	296 000,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	285 000,00	285 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	6 000,00	6 000,00
778	Autres produits exceptionnels	15 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 455 600,00	25 359 516,00	25 359 516,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	350 000,00	419 000,00	419 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	350 000,00	419 000,00	419 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		350 000,00	419 000,00	419 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 805 600,00	25 778 516,00	25 778 516,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 778 516,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	428 000,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	428 000,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 113 000,00	2 265 400,00	2 265 400,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	131 000,00	772 900,00	772 900,00
2154	Matériel industriel	193 400,00	774 000,00	774 000,00
2155	Outillage industriel	26 000,00	34 000,00	34 000,00
21561	Service de distribution d'eau	466 000,00	474 500,00	474 500,00
2182	Matériel de transport	270 000,00	200 000,00	200 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 600,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	11 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 207 000,00	7 163 000,00	7 163 000,00
2313	Constructions	700 000,00	70 000,00	70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 507 000,00	7 093 000,00	7 093 000,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	655 000,00	60 000,00	60 000,00
174	Opération d'équipement n° 174 (5)	220 000,00	40 000,00	40 000,00
175	Opération d'équipement n° 175 (5)	3 200 000,00	800 000,00	800 000,00
206	Opération d'équipement n° 206 (5)	249 800,00	414 260,00	414 260,00
259	Opération d'équipement n° 259 (5)	500 000,00	0,00	0,00
260	Opération d'équipement n° 260 (5)	100 000,00	500 000,00	500 000,00
262	Opération d'équipement n° 262 (5)	600 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
281	Opération d'équipement n° 281 (5)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 322 800,00	13 692 660,00	13 692 660,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 800 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
1641	Emprunts en euros	4 800 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 800 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 122 800,00	18 692 660,00	18 692 660,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	350 000,00	419 000,00	419 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	350 000,00	419 000,00	419 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	350 000,00	419 000,00	419 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	50 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		400 000,00	519 000,00	519 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 522 800,00	19 211 660,00	19 211 660,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 211 660,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 375 000,00	1 799 000,00	1 799 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1313	Subv. équipt Départements	550 000,00	294 000,00	294 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	725 000,00	1 405 000,00	1 405 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 305 220,00	10 912 364,00	10 912 364,00
1641	Emprunts en euros	12 305 220,00	10 912 364,00	10 912 364,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 680 220,00	12 711 364,00	12 711 364,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 680 220,00	12 711 364,00	12 711 364,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 792 580,00	3 288 296,00	3 288 296,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 000 000,00	3 112 000,00	3 112 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 000 000,00	3 112 000,00	3 112 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 792 580,00	6 400 296,00	6 400 296,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 842 580,00	6 500 296,00	6 500 296,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 522 800,00	19 211 660,00	19 211 660,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 211 660,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : Unité de production de La Puya AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		967 687,53	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	953 337,53	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	953 337,53	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 174 (1)
LIBELLE : Bâtiments communs EAU/OM AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 301 908,24	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 655,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	22 410,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 973,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	70 271,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 179 252,25	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	6 122 497,67	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	56 754,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 175 (1)
LIBELLE : Alimentation en eau - Ferrières AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 865 650,44	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 865 650,44	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2313	Constructions	2 760 254,68	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 395,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 400 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 400 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	1 400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	600 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : Matériels et logiciels informatiques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		867 469,34	a 0,00	414 260,00	b 414 260,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	638 265,17	0,00	261 000,00	261 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	638 265,17	0,00	261 000,00	261 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	229 204,17	0,00	153 260,00	153 260,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	229 204,17	0,00	153 260,00	153 260,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-414 260,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 259 (1)
LIBELLE : Moderni. la Tour tr 2- Traitement eau AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 328 956,78	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 328 956,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 294 454,78	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	34 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 194 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	194 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	194 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	194 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 260 (1)
LIBELLE : Moderni.la Tour tr 3 Architecture AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 262 (1)
LIBELLE : Ultra Filtration Espagnoux AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		39 082,89	a 0,00	2 100 000,00	b 2 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 082,89	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00
2313	Constructions	39 082,89	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 100 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 281 (1)
LIBELLE : Modernisation prise d'eau Puya AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					75 733 365,90									
1641 Emprunts en euros (total)					75 733 365,90									
2121	SOCIETE GENERALE	08/10/2007	09/10/2007	09/01/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.5213 %	4,521	4,598	EUR	T	X	O	A-1
2122	CREDIT FONCIER DE FRANCE	29/10/2007	01/11/2007	01/02/2008	3 500 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.17 % (exerçable à partir du 01/11/2010)	4,170	4,298	EUR	T	P	O	C-1
2123	SFIL CAFFIL	19/06/2008	21/11/2008	01/03/2009	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,613	EUR	T	P	O	A-1
2124	SFIL CAFFIL	19/06/2008	31/10/2008	01/02/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,739	EUR	T	P	O	A-1
2125	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/11/2009	30/11/2009	25/03/2010	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor -0.42 sur Euribor 3M	1,140	1,162	EUR	T	P	O	A-1
2127	SFIL CAFFIL	06/08/2010	15/10/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 2.99 %	2,990	3,024	EUR	T	P	O	A-1
2128	CREDIT AGRICOLE	03/11/2010	29/11/2010	29/11/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.04 %	3,040	3,040	EUR	A	P	O	A-1
2130	SFIL CAFFIL	29/09/2003	31/12/2003	01/04/2004	195 413,00	F	Taux fixe à 5.23 %	5,230	5,230	EUR	A	X	O	A-1
2136	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2005	01/01/2017	25/01/2017	144 483,58	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
2143	SFIL CAFFIL	24/06/2005	03/04/2006	01/10/2006	200 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,285	EUR	S	P	O	A-1
2144	SFIL CAFFIL	19/07/2011	19/07/2011	01/02/2012	2 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.75 % (date d'exercice 01/02/2016)	4,750	4,819	EUR	A	P	O	A-1

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2145	CREDIT AGRICOLE	23/11/2012	23/11/2012	23/02/2014	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.8	0,991	0,995	EUR	T	C	O	A-1
2146	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/11/2012	17/12/2012	17/03/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,655	EUR	T	P	O	A-1
2147	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/11/2012	23/11/2012	01/08/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 2.4	2,590	2,654	EUR	T	C	O	A-1
2148	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/09/2013	09/09/2013	09/12/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.7	1,925	1,967	EUR	T	C	O	A-1
2149	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2014	24/02/2014	25/06/2014	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,495	EUR	T	P	O	A-1
2150	SOCIETE GENERALE	31/12/2014	31/12/2014	31/03/2015	2 100 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,488	EUR	T	C	O	A-1
2151	ARKEA	16/12/2014	16/12/2014	28/02/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.04 %	2,040	2,056	EUR	T	P	O	A-1
2152	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2015	25/12/2015	25/03/2016	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.92)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,920	0,937	EUR	T	P	O	A-1
2153	SOCIETE GENERALE	31/12/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.93 %	1,930	1,973	EUR	T	C	O	A-1
2154PA	CAISSE D'EPARGNE	10/02/2008	01/01/2017	15/04/2017	69 457,47	F	Taux fixe à 4.44 %	4,440	4,505	EUR	A	P	O	A-1
2156-1PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	62 436,63	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
2156-2PA	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	79 986,39	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
2157PA	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2015	01/01/2017	25/01/2017	270 000,00	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,100	EUR	A	P	O	A-1
2159PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	139 879,58	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1
2160PA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/08/2011	31/12/2016	01/01/2017	11 914,25	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2161PA	SFIL CAFFIL	16/02/2004	01/01/2017	01/03/2017	59 598,09	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1
2162PA	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2012	01/01/2017	25/05/2017	197 996,37	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
2163PA	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	52 909,89	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	P	O	A-1
2165-1PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/09/2017	91 070,30	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
2165-3PA	CAISSE D'EPARGNE	20/08/2014	01/01/2017	25/10/2017	77 190,60	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,860	EUR	A	P	O	A-1
2166PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	43 519,24	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,998	EUR	A	P	O	A-1

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2167-1PA	SFIL CAFFIL	28/11/2005	01/01/2017	01/03/2017	41 270,40	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
2167-2PA	SFIL CAFFIL	21/12/2005	01/01/2017	02/01/2017	15 397,14	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
2168PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	151 823,04	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,647	EUR	A	P	O	A-1
2169-1PA	CAISSE D'EPARGNE	24/03/2010	01/01/2017	01/05/2017	73 896,68	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,876	EUR	A	P	O	A-1
2169-2PA	SFIL CAFFIL	26/04/2010	01/01/2017	02/01/2017	10 704,58	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	3,014	EUR	T	P	O	A-1
2169-3PA	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2006	01/01/2017	05/08/2017	30 847,58	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
2173-PA	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2010	01/01/2017	05/08/2017	12 923,12	F	Taux fixe à 3.07 %	3,070	3,115	EUR	A	P	O	A-1
2175PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	14 903,85	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,998	EUR	A	P	O	A-1
2176-1PA	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2017	25/05/2017	18 992,66	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
2176-2PA	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2017	05/08/2017	13 074,20	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
2176-3PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	30 835,81	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
2178-1PA	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2017	25/05/2017	39 566,28	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
2178-2PA	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2017	05/08/2017	27 236,70	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
2178-3PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	64 238,41	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
2179	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2016	15/12/2016	25/03/2017	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,468	EUR	T	C	O	A-1
2180	SFIL CAFFIL	16/12/2016	28/12/2016	01/04/2017	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
2181	SFIL CAFFIL	16/12/2016	28/12/2016	01/04/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,357	EUR	T	C	O	A-1
2183BLU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/12/2013	01/01/2017	01/12/2017	352 000,00	C	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	N	A-1
2192VZ	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	66 988,38	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	P	O	A-1
2197LX	CAISSE D'EPARGNE	16/08/2010	01/01/2017	25/02/2017	17 314,34	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	P	O	A-1
2198-1LX	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	02/01/2017	61 339,85	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2198-2LX	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/03/2017	164 430,84	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
2200NP	CAISSE D'EPARGNE	18/04/2008	01/01/2017	15/07/2017	63 386,20	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,606	EUR	A	X	O	A-1
2201TAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		01/01/2017	01/11/2017	234 000,00	C	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
2202TAL	CREDIT AGRICOLE	17/08/2009	17/09/2009	17/03/2017	47 220,75	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,525	EUR	T	C	O	A-1
2204-1EUS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	9 657,07	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,850	EUR	A	P	O	A-1
2204-2EUS	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	25/04/2017	24 937,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
2204-3EUS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	11/01/2017	20 343,68	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1
2208-1SIL	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2017	25/09/2017	18 371,53	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
2208-3SIL	CAISSE D'EPARGNE	20/08/2014	01/01/2017	25/10/2017	15 571,59	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,860	EUR	A	P	O	A-1
2210EPCI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	146 238,76	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,110	EUR	A	P	O	A-1
2211	SFIL CAFFIL	13/12/2017	27/12/2017	01/01/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.26)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,260	0,264	EUR	A	C	O	A-1
2212	SOCIETE GENERALE	21/12/2017	02/01/2018	02/04/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,418	EUR	T	C	O	A-1
2213	SOCIETE GENERALE	02/10/2018	05/10/2018	05/01/2019	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,380	0,386	EUR	T	C	O	A-1
2214	SFIL CAFFIL	20/12/2019	27/12/2019	01/04/2020	8 000 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,044	EUR	T	C	O	A-1
2215	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2020	25/07/2020	25/10/2020	4 000 000,00	C	(Livret A + 0.25)-Floor 0 sur Livret A	0,750	0,763	EUR	T	C	O	A-1
2216	CAISSE D'EPARGNE	20/11/2020	20/11/2020	25/02/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	T	P	O	A-1
2217	CAISSE D'EPARGNE	20/11/2020	25/11/2020	25/02/2021	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,461	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					471 327,06									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					471 327,06									
2189RF	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	58 442,74	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	P	O	A-1
2190RF	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2005	01/01/2017	25/01/2017	238 507,31	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
2191RF	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2012	01/01/2017	25/05/2017	174 377,01	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
Total général					76 204 692,96									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		49 379 615,55					4 544 548,00	709 638,31	0,00	162 814,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		49 379 615,55					4 544 548,00	709 638,31	0,00	162 814,24
2121	N	0,00	A-1	313 746,40	0,77	F	Taux fixe à 4.5213 %	4,598	313 746,40	8 910,84	0,00	0,00
2122	N	0,00	C-1	294 445,56	0,83	C	Taux fixe annulable à 4.17 % (exercable à partir du 01/11/2010)	4,298	294 445,56	7 801,61	0,00	0,00
2123	N	0,00	A-1	349 607,08	1,92	F	Taux fixe à 4.47 %	4,613	170 919,15	12 958,73	0,00	665,61
2124	N	0,00	A-1	879 925,75	1,83	F	Taux fixe à 4.59 %	4,739	429 924,68	33 497,36	0,00	3 442,51
2125	N	0,00	A-1	751 088,96	2,98	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor -0.42 sur Euribor 3M	0,000	240 466,90	0,00	0,00	5,96
2127	N	0,00	A-1	548 620,84	18,83	F	Taux fixe à 2.99 %	3,024	21 793,11	16 160,93	0,00	2 581,60
2128	N	0,00	A-1	1 048 615,48	8,91	F	Taux fixe à 3.04 %	3,040	103 051,15	31 877,91	0,00	2 475,28
2130	N	0,00	A-1	108 634,76	11,00	F	Taux fixe à 5.23 %	5,230	6 734,67	5 681,60	0,00	5 314,57
2136	N	0,00	A-1	69 617,92	3,07	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	16 539,11	2 373,97	0,00	1 684,30
2143	N	0,00	A-1	127 312,40	14,33	F	Taux fixe à 4.24 %	4,285	6 514,22	5 329,72	0,00	839,41
2144	N	0,00	A-1	1 193 627,81	9,08	F	Taux fixe à 4.75 %	4,819	99 418,39	57 484,78	0,00	48 076,82
2145	N	0,00	A-1	714 285,76	19,89	V	Euribor 3M + 0.8	0,241	35 714,28	1 998,85	0,00	298,12
2146	N	0,00	A-1	481 790,17	5,96	F	Taux fixe à 4.51 %	4,655	71 571,62	20 811,41	0,00	719,48

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2147	N	0,00	A-1	433 333,56	6,33	V	Euribor 3M + 2.4	1,887	66 666,64	7 767,81	0,00	1 227,96
2148	N	0,00	A-1	587 500,00	11,69	V	Euribor 3M + 1.7	1,156	50 000,00	6 867,71	0,00	440,40
2149	N	0,00	A-1	2 350 105,03	12,23	F	Taux fixe à 3.45 %	3,495	156 983,48	79 062,19	0,00	1 050,87
2150	N	0,00	A-1	1 365 000,00	13,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,488	105 000,00	32 653,88	0,00	0,00
2151	N	0,00	A-1	1 142 229,70	7,91	F	Taux fixe à 2.04 %	2,056	132 819,48	22 289,72	0,00	1 716,00
2152	N	0,00	A-1	1 797 625,47	13,98	V	(Euribor 3M + 0.92)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,937	120 873,82	16 344,70	0,00	257,10
2153	N	0,00	A-1	1 050 000,00	14,00	F	Taux fixe à 1.93 %	1,973	75 000,00	19 992,60	0,00	0,00
2154PA	N	0,00	A-1	12 887,65	0,29	F	Taux fixe à 4.44 %	4,505	12 887,65	580,16	0,00	0,00
2156-1PA	N	0,00	A-1	34 314,15	4,59	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	6 327,73	1 393,15	0,00	457,66
2156-2PA	N	0,00	A-1	44 035,24	4,58	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	8 107,39	1 823,06	0,00	615,62
2157PA	N	0,00	A-1	189 173,84	9,07	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	17 197,75	3 972,65	0,00	3 360,70
2159PA	N	0,00	A-1	114 797,42	14,59	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	5 661,07	4 787,05	0,00	1 833,04
2160PA	N	0,00	A-1	7 206,65	5,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	1 072,65	325,02	0,00	275,87
2161PA	N	0,00	A-1	38 775,00	6,17	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4 787,03	1 872,83	0,00	1 363,46
2162PA	N	0,00	A-1	152 286,55	10,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	10 613,33	7 903,67	0,00	4 391,28
2163PA	N	0,00	A-1	9 704,99	0,59	F	Taux fixe à 4 %	4,000	9 704,99	388,20	0,00	0,00
2165-1PA	N	0,00	A-1	57 724,58	6,73	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	7 402,20	2 066,54	0,00	475,41
2165-3PA	N	0,00	A-1	50 794,78	7,82	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	5 740,63	1 452,73	0,00	232,65
2166PA	N	0,00	A-1	17 936,30	2,59	F	Taux fixe à 3.94 %	3,998	5 746,37	716,51	0,00	197,45
2167-1PA	N	0,00	A-1	32 980,23	13,17	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	1 845,45	1 207,08	0,00	946,44
2167-2PA	N	0,00	A-1	12 359,83	13,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	680,35	482,03	0,00	454,23
2168PA	N	0,00	A-1	129 265,10	16,59	F	Taux fixe à 4.58 %	4,647	5 162,46	6 002,57	0,00	2 336,71

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2169-1PA	N	0,00	A-1	51 881,84	8,33	F	Taux fixe à 3.82 %	3,876	4 928,76	2 009,41	0,00	1 215,67
2169-2PA	N	0,00	A-1	7 306,72	8,50	F	Taux fixe à 2.98 %	3,014	742,22	209,50	0,00	48,37
2169-3PA	N	0,00	A-1	21 684,76	8,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	2 054,93	853,05	0,00	313,12
2173-PA	N	0,00	A-1	6 185,48	3,59	F	Taux fixe à 3.07 %	3,115	1 476,08	192,53	0,00	59,44
2175PA	N	0,00	A-1	6 142,54	2,59	F	Taux fixe à 3.94 %	3,998	1 967,94	245,38	0,00	67,62
2176-1PA	N	0,00	A-1	12 991,57	7,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,708	1 375,18	611,18	0,00	329,39
2176-2PA	N	0,00	A-1	8 803,36	7,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	957,79	346,31	0,00	125,15
2176-3PA	N	0,00	A-1	20 937,32	7,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	2 245,29	908,56	0,00	328,90
2178-1PA	N	0,00	A-1	27 064,58	7,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,708	2 864,82	1 273,24	0,00	686,20
2178-2PA	N	0,00	A-1	18 339,48	7,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,937	1 995,31	721,45	0,00	260,71
2178-3PA	N	0,00	A-1	43 617,52	7,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	4 677,46	1 892,76	0,00	685,17
2179	N	0,00	A-1	1 500 000,00	14,98	F	Taux fixe à 1.46 %	1,468	100 000,00	21 352,50	0,00	283,89
2180	N	0,00	A-1	2 287 500,00	15,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,580	150 000,00	12 894,46	0,00	3 079,78
2181	N	0,00	A-1	2 287 500,00	15,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,357	150 000,00	30 121,88	0,00	7 133,90
2183BLU	N	0,00	A-1	272 000,00	16,92	C	Livret A + 1	1,500	16 000,00	4 080,00	0,00	412,44
2192VZ	N	0,00	A-1	12 287,33	0,59	F	Taux fixe à 4 %	4,000	12 287,33	491,49	0,00	0,00
2197LX	N	0,00	A-1	8 024,15	3,65	F	Taux fixe à 3.25 %	3,290	2 045,38	236,02	0,00	18,89
2198-1LX	N	0,00	A-1	49 239,64	13,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	2 710,40	1 920,35	0,00	1 809,60
2198-2LX	N	0,00	A-1	131 388,17	13,17	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	7 352,00	4 808,81	0,00	3 770,49
2200NP	N	0,00	A-1	38 417,19	5,54	F	Taux fixe à 4.54 %	4,606	5 705,26	1 768,36	0,00	697,18
2201TAL	N	0,00	A-1	169 000,00	12,83	C	Livret A + 1	1,500	13 000,00	2 535,00	0,00	511,33
2202TAL	N	0,00	A-1	16 755,75	2,71	F	Taux fixe à 4.45 %	4,525	6 093,00	643,96	0,00	17,13

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2204-1EUS	N	0,00	A-1	6 285,27	6,59	F	Taux fixe à 4.78 %	4,850	775,69	304,61	0,00	108,27
2204-2EUS	N	0,00	A-1	16 041,82	6,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	2 013,86	686,59	0,00	408,61
2204-3EUS	N	0,00	A-1	13 281,38	6,03	F	Taux fixe à 5 %	5,000	1 631,22	664,07	0,00	564,71
2208-1SIL	N	0,00	A-1	11 644,72	6,73	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	1 493,24	416,88	0,00	95,90
2208-3SIL	N	0,00	A-1	10 246,79	7,82	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	1 158,05	293,06	0,00	46,93
2210EPCI	N	0,00	A-1	89 561,84	5,58	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	13 130,77	4 576,61	0,00	1 616,50
2211	N	0,00	A-1	4 250 000,00	16,00	V	(Euribor 12M + 0.26)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,264	250 000,00	11 203,47	0,00	10 515,55
2212	N	0,00	A-1	2 437 500,00	16,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,418	150 000,00	33 558,37	0,00	7 949,06
2213	N	0,00	A-1	5 100 000,00	16,76	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,386	300 000,00	19 215,34	0,00	4 408,00
2214	N	0,00	A-1	7 300 000,00	18,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,044	400 000,00	74 360,00	0,00	17 740,67
2215	N	0,00	A-1	3 750 000,00	18,57	C	(Livret A + 0.25)-Floor 0 sur Livret A	0,763	200 000,00	33 472,71	0,00	8 258,68
2216	N	0,00	A-1	1 925 714,44	23,90	F	Taux fixe à 0.61 %	0,611	74 739,73	11 576,11	0,00	1 097,73
2217	N	0,00	A-1	960 916,93	23,90	F	Taux fixe à 0.46 %	0,461	38 006,58	4 354,72	0,00	412,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		259 762,16					47 369,14	11 308,47	0,00	6 647,80

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		259 762,16					47 369,14	11 308,47	0,00	6 647,80
2189RF	N	0,00	A-1	10 719,85	0,59	F	Taux fixe à 4 %	4,000	10 719,85	428,79	0,00	0,00
2190RF	N	0,00	A-1	114 922,29	3,07	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	27 302,05	3 918,85	0,00	2 780,36
2191RF	N	0,00	A-1	134 120,02	10,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	9 347,24	6 960,83	0,00	3 867,44
Total général		0,00		49 639 377,71					4 591 917,14	720 946,78	0,00	169 462,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
2122	CREDIT FONCIER DE FRANCE	3 500 000,00	294 445,56	1	15,00		Taux fixe annuable à 4.17 % (exerçable à partir du 01/11/2010)	Taux fixe annuable à 4.17 % (exerçable à partir du 01/11/2010)	0,00	Taux fixe annuable à 4.17 % (exerçable à partir du 01/11/2010)	4,298	7 801,61	0,00	0,59
TOTAL (C)		3 500 000,00	294 445,56						0,00			7 801,61	0,00	0,59
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 500 000,00	294 445,56						0,00			7 801,61	0,00	0,59

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	72	0	0	0	0
	% de l'encours	99,37	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	49 344 932,15	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	294 445,56	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	20/12/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement finançant des biens immobiliers, du matériel ou des études	5	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des installations ou des biens immobiliers	30	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/11/2017
L	Subvention d'équipement reçues selon la même durée que le bien financé	0	16/11/2017
L	Matériel, mobilier, outillage < 1000 € TTC	1	16/11/2017
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	16/11/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	16/11/2017
L	Concession, droits similaires, brevet et licence	5	16/11/2017
L	Logiciel	3	16/11/2017
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	16/11/2017
L	Voiture, fourgon, fourgonnette, cycle et cyclomoteur	5	16/11/2017
L	Autres camions	8	16/11/2017
L	Mobilier	10	16/11/2017
L	Mobilier urbain	10	16/11/2017
L	Outillage	5	16/11/2017
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	16/11/2017
L	Gros matériel > 3 000 € TTC	10	16/11/2017
L	Matériel informatique	3	16/11/2017
L	Matériels classiques < 3 000 € TTC	5	16/11/2017
L	Construction (pour immeuble de rapport)	50	16/11/2017
L	Bâtiment léger, abri, chalet	10	16/11/2017
L	Travaux de réfection et aménagement	15	16/11/2017
L	Construction et extension de parking	35	16/11/2017
L	Eclairage public	20	16/11/2017
L	Signalisation	10	16/11/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 419 000,00	I 5 419 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 000 000,00	5 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	5 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		419 000,00	419 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	419 000,00	419 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 419 000,00	0,00	0,00	5 419 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 400 296,00	III 6 400 296,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 400 296,00	6 400 296,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 112 000,00	3 112 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 288 296,00	3 288 296,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 400 296,00	0,00	0,00	0,00	6 400 296,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 419 000,00
Ressources propres disponibles	IV	6 400 296,00
Solde	V = IV – II (6)	981 296,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017-175 AP Alimentation eau la Ferrière (CCPC)	4 246 131,00	0,00	4 246 131,00	2 865 650,44	800 000,00	0,00
2017-174 AP Centre Technique (part EAU)	7 230 000,00	0,00	7 230 000,00	6 228 694,77	40 000,00	0,00
2018-259 AP Modernisation de l'unité la Tour-Phase 2	4 724 585,00	0,00	4 724 585,00	4 324 065,95	0,00	0,00
2018-260 AP Modernisation de l'unité la Tour-Phase 3	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	23 856,95	500 000,00	476 143,05
2017-173 AP Modernisation unité la Tour - Phase 1	2 121 224,00	0,00	2 121 224,00	1 564 651,87	0,00	0,00
2019-262 AP Remplacement ultrafiltration Espagnoux	3 000 000,00	1 300 000,00	4 300 000,00	39 082,89	2 100 000,00	0,00
2017-172 AP Unité de Production de la Puya	1 283 031,00	0,00	1 283 031,00	967 529,18	60 000,00	0,00
2021-281 Modernisation prise d'eau Puya AP	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	50 000,00	0,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,50	16,50	11,80	3,00	14,80
Adjt adm	C	9,00	0,50	9,50	8,00	1,00	9,00
Adjt adm Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		109,00	0,00	109,00	94,60	9,00	103,60
Adjt tech	C	37,00	0,00	37,00	30,60	2,00	32,60
Adjt tech Pal 1CI	C	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00
Adjt tech Pal 2CI	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent maitrise	C	11,00	0,00	11,00	9,50	1,00	10,50
Agent maitrise Pal	C	15,00	0,00	15,00	14,00	1,00	15,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Pal	A	4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Technicien	B	11,00	0,00	11,00	7,00	4,00	11,00
Technicien Pal 1CI	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assist soc-ed CIEx	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		126,00	0,50	126,50	106,40	12,00	118,40

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	'354	0,00	3-2 CONT-Article 3-2 vacant	A
Adjt tech	C	TECH	'364	0,00	A CDI	CDI
Adjt tech	C	TECH	'354	0,00	3-2 CONT-Article 3-2 vacant	A
Adjt tech Pal 1CI	C	TECH	'452	0,00	A CDI	CDI
Agent maitrise	C	TECH	'415	0,00	A CDI	CDI
Agent maitrise Pal	C	TECH	'531	0,00	A CDI	CDI
Attaché	A	ADM	'567	0,00	3-2 CONT-Article 3-2 vacant	A
Rédacteur	B	ADM	'397	0,00	3-2 CONT-Article 3-2 vacant	A
Technicien	B	TECH	'372	0,00	A CONT- Article 38	A
Technicien	B	TECH	'372	0,00	3-2 CONT-Article 3-2 vacant	A
Technicien	B	TECH	'415	0,00	3-2 CONT-Article 3-2 vacant	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				74 198,04		
Adjt adm	C	ADM	'354	0,00	3-1 CONT-Article 3-1 remplaçant	A
Adjt adm	C	ADM	'354	0,00	3-1 CONT-Article 3-1 remplaçant	A
Adjt tech	C	TECH	'354	0,00	3-1 CONT-Article 3-1 remplaçant	A
Apprentis		OTR		74 198,04	A APP-Contrat : Apprenti	A
TOTAL GENERAL				74 198,04		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 88
Nombre de suffrages exprimés : 87

VOTES :

Pour : 87
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 10/12/2021

Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 16/12/2021
(1) la présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 16/12/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

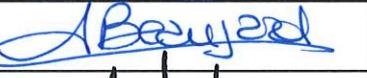
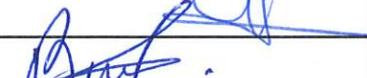
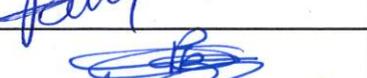
Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

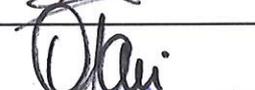
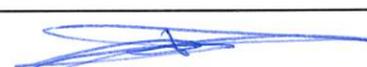
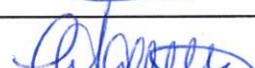
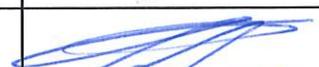
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

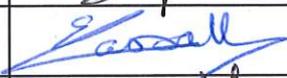
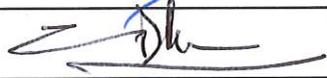
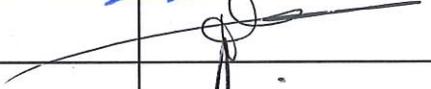
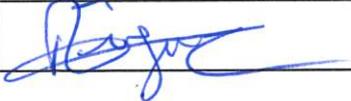
GRAND ANNECY BP 2022

IV ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
ALBRAN Jean-Pascal		
ANDREYS Etienne		
ANSELME Christian		
ARCHINARD Jacques		
ARDIN Gilles		
ASTORG François		
BANGUÉ Frédérique		
BARRY Olivier		
BASTID Isabelle		
BEAL Michel		
BEAUJARD Alexandra		
BERTRAND Marie		
BLOC Nicole		
BOGEY Franck		
BOLY Cécile		
BOSSON Patrick		
BOUCHETIBAT Bilal		
BOUCLIER Stéphane		
BOULAND Corinne		
BOUVIER Catherine		
BOVIER Christian		
BRUNO Vanessa		
BRUYERE Pierre		

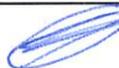
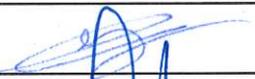
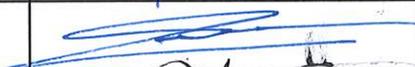
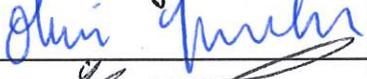
GRAND ANNECY BP 2022

BUI-XUAN PICCHEDDA Karine	
CASSET Christel	
CECCHINEL Lola	
CERIATI-MAURIS Odile	
CHAUMONTET Henri	
COUTAZ Martine	
DALL'AGLIO Sandrine	
DAVIET Roland	
DELORME Noëlle	
DERIPPE-PERRADIN Joëlle	
DIJEAU Isabelle	
DIXNEUF Samuel	
DUBOSSON David	
DULIEGE Fabienne	
DUPERTHUY Denis	
EMONET Elisabeth	
FARMER Chantale	
FRANCOIS Gilles	
GEAY Pierre	
GERY Fabien	
GIMBERT Jean-François	
GRANGER Anthony	
GREBERT Fabienne	
GUEDRON Aurélie	

GRAND ANNECY BP 2022

GUICHARD Ségolène	Excusée
JULIEN Charlotte	
KHAMMAR Frédérique	
LAFARIE Marion	
LARDET Frédérique	
LASSALLE Elisabeth	
LAVIGNE-DELVILLE François	
LAYDEVANT Christiane	
LECONTE Patrick	
LEPAN Claire	
LYONNAZ Bruno	
MARIAS Benjamin	
MARLE Viviane	
MARTIN Jean-Claude	
MARTINOD Christian	
MASSEIN Pierre-Louis	Excusée
de MENTHON Antoine	Excusée
MERCIER-GUYON Catherine	
MERMOZ Patricia	
MESZAROS Thomas	
MODURIER Aurélien	
MONMONT Philippe	Excusée
MORIN Philippe	
MUGNIER Magali	

GRAND ANNECY BP 2022

MUGNIER-POLLET Michel	Excuse
MULATIER-GACHET Alexandre	
ODORICO Laure	
OSTERNAUD Xavier	
PASTOR Gérard	
PELLICIER Raymond	
PERDRIX Marie-Luce	Excuse
PESSEY Tony	
PETIT Christian	
PEUGNIEZ Eric	
PIMONOW Monique	
PONCET Christophe	Excuse
PRIEUR-DREVON Agnès	
RIGAUT Jean-Luc	
ROLLIN Marc	
ROPHILLE Christian	
SARDA Didier	
SAUTY Yannis	
SEGAUD-LABIDI Nora	
SERRATE Bénédicte	
TATU Guillaume	
TOÉ Jean-Louis	
TRIMBUR Olivier	
VIVIANT Gilles	